

cap intégration

Suggestions pédagogiques à l'attention des enseignants

ÉLÈVES PORTEURS D'UN TROUBLE DYS-

Les troubles dys-

sont communément décrits comme étant des troubles développementaux affectant spécifiquement certains apprentissages ou habiletés cognitives. Ils sont d'origine neurobiologique excluant un déficit sensoriel, intellectuel global, psychiatrique ou socio-affectif. Ces troubles peuvent se présenter de manière isolée ou associée et se caractérisent notamment par une altération durable et significative de :

- l'acquisition de la lecture par manque d'identification des mots écrits (dyslexie)
 - la production du mot écrit (dysorthographe)
 - la perception du nombre et des opérations subséquentes (dyscalculie)
 - la réalisation des gestes automatisés (dyspraxie)
 - l'automatisation du geste graphique (dysgraphie)
- Les répercussions des troubles dys- peuvent rendre plus difficile le cursus scolaire. Avec l'aide de l'enseignant en classe, du thérapeute et des parents à l'extérieur, l'élève peut cependant mettre en place **différentes stratégies et des moyens propres à l'aider à mieux contourner les difficultés** qu'il



rencontre ; il est en cela l'acteur principal de sa formation. Un document d'information a été rédigé à l'attention des élèves concernés.

La compréhension par l'enseignant des difficultés particulières rencontrées et la mise en place de mesures pédagogiques appropriées permettent de **diminuer significativement les impacts négatifs** des situations de « doubles tâches » dans lesquelles les troubles dys- placent fréquemment les élèves. Elles rendent ainsi possible une meilleure **actualisation** de leurs compétences et de leur potentiel.

L'environnement pédagogique et la dynamique de la classe sont souvent complexes. Il n'est par conséquent pas toujours facile pour l'enseignant de concilier le soutien individualisé des élèves porteurs d'un trouble et la prise en compte des forces et des difficultés dans l'acquisition des savoirs et compétences requises de l'ensemble de la classe.

Les propositions suivantes font certainement déjà partie des bonnes pratiques professionnelles quotidiennes. Leur formalisation et leur systématisation dès le début de l'année permettent d'alléger considérablement la charge

cognitive liée aux troubles dys-. Outre quelques mesures ciblées, elles sont également profitables aux autres élèves de la classe et plus particulièrement à ceux qui rencontrent des difficultés d'apprentissage.

Les aménagements présentés ici et destinés plus spécifiquement aux élèves avec un trouble dys- répondent aux critères de la compensation des désavantages. Ils n'impliquent donc pas d'adaptation des objectifs d'apprentissage.

Soutien pédagogique

Mettre en place les aménagements prévus pour l'élève concerné, dont l'utilisation des outils autorisés (guide de relecture, dictionnaire orthographique, calculatrice, etc.).

Guider l'élève vers l'autonomie, l'aider à analyser ses besoins, ses forces. Signaler ses difficultés et les moyens d'y remédier.

Encourager l'élève, valoriser ses acquis ainsi que ses progrès.

Soutenir l'élève, c'est porter sur lui un regard positif et l'accompagner vers son autonomie

La compréhension par l'enseignant des difficultés spécifiques réduit l'impact négatif des troubles

Expliquer à la classe ce qu'est un **trouble dys-** et les aménagements associés, avec l'accord de l'élève.

Ne PAS faire lire à haute voix l'élève dyslexique sauf s'il le demande, ne pas utiliser la copie d'un élève dysorthographique comme exemple à corriger.

Organisation des cours

Donner oralement et/ou sur un support écrit le **plan de la leçon**.

À la fin du cours et **au début** du cours suivant, **résumer ou faire résumer** la leçon pour remobiliser les connaissances.

Distribuer des documents qui résument ou schématisent les points essentiels.

Vérifier la compréhension des consignes pour les devoirs, exercices et les évaluations. Faire reformuler oralement, encourager les questions de compréhension.

Organiser les informations utiles en demandant de mettre en évidence les éléments clés (surligner, souligner, utilisat-

tion de couleurs). Proposer d'élaborer des schémas, dessins, tableaux, de rédiger des résumés, de construire un lexique, d'inscrire des repères dans la marge, etc.

Présentation des documents

Varié la présentation de l'information par des images, photos, schémas, dessins, graphiques, plans de rédaction visuels, pour autant qu'ils soient porteurs de sens, éviter les éléments purement décoratifs.

Préférer une police de caractère adaptée (Arial, Comic sans MS,

OpenDyslexic <http://opendyslexic.org/>, Geneva), en taille 12, voire davantage.

Veiller à la qualité typographique et éviter le mélange de polices sur un même document.

Pour les élèves dyslexiques, si possible espacer les caractères (*police-paramètres avancés-espacement-étendu*), envisager un espacement des lignes de 1.5. **Éviter l'italique**, éventuellement photocopier les épreuves sur du papier jaune facilitant la lecture.

Lecture

Contextualiser la présentation du texte (indices sur la structure et le contenu), répartir les lectures longues. **Vérifier** la compréhension de l'amorce textuelle.

Éviter d'exécuter le travail à la place de l'élève (lire pour lui, résumer), l'encourager à se représenter le texte en images ou en film.

Langues étrangères

Favoriser un accès multisensoriel, entraîner et évaluer les différentes compétences langagières en parallèle.

Relever et travailler les régularités de la correspondance écrit-oral et sécuriser l'élève en proposant des structures claires.

Exercer une bonne prononciation.

Faciliter l'apprentissage du vocabulaire par l'utilisation de fiches, de supports oraux, des programmes de prononciation, des dictionnaires électroniques, par le recours à des moyens mnémotechniques, l'explicitation du sens des mots par leur étymologie, racine et famille.

Évaluation

Cerner précisément le champ des notions à réviser en distribuant un document écrit à la classe et expliciter les critères de réussite.

Évaluer les différentes compétences tant à l'oral qu'à l'écrit.

Mettre en évidence les éléments clés et éviter les questions à plusieurs volets.

Accentuer les repères visuels (mots en gras, surlignement en couleur, hiérarchies et puces, etc.).

Enseigner des techniques de relecture et d'autocorrection (relecture fractionnée, relecture avec objectifs différenciés, etc.).

Proposer des renforcements positifs lors de la correction (p. ex. sur la présentation et le contenu).

Corriger des erreurs d'orthographe que l'élève ne sera pas à même de corriger seul.

Département de l'Instruction publique,
de la formation et de la jeunesse (DIP)

Cap intégration
<https://du.ge.ch/site/capintegration/>